

Rapport de Gestion Du Conseil d'Administration Relatif à l'Exercice 2020

Introduction :

En 2020, et selon les constatations des organismes internationaux, l'économie mondiale a subi un lourd effondrement. La contraction de l'économie mondiale en 2020 est estimée à 3,5 %, soit 0,9 point de mieux que dans les prévisions précédentes (en raison d'un élan plus fort que prévu au deuxième semestre 2020).

Dans un contexte marqué par une incertitude exceptionnelle, l'économie mondiale devrait connaître une croissance de 5,5 % en 2021, puis de 4,2 % en 2022. Par ailleurs, il est attendu que l'activité s'affermira plus tard dans l'année grâce aux vaccins et sous l'effet de mesures de soutien supplémentaires dans un petit nombre de grands pays.

Au niveau national on estime que le PIB réel aurait reculé de 8,2 pourcents en 2020, avec comme effets une pauvreté et un chômage accrus. Le déficit des paiements courants devrait se trouver réduit sous l'effet d'une chute brutale de la demande d'importations et de transferts de Tunisiens résidents à l'étranger restés dynamiques, et ce, malgré le choc enregistré par les exportations et la chute brutale des recettes de tourisme. Le déficit budgétaire devrait s'établir à 11,5 pourcents du PIB, essentiellement du fait d'une baisse des recettes fiscales, d'une masse salariale plus élevée, et de transferts supplémentaires aux entreprises publiques.

Le secteur financier en 2020 a fait preuve de résilience et d'agilité face à la crise du « covid-19 » en procurant un soutien et un accompagnement économique.

Le secteur du leasing a été confronté à une conjoncture économique défavorable et un investissement en berne générant une baisse de la demande de financement de certains secteurs, un allongement des délais de paiement et la raréfaction des bonnes signatures, Il a été caractérisé en 2020 par une baisse de ses principaux indicateurs mis à part l'évolution du taux de sortie

Notre institution a tout de même bien évolué, enregistrant une augmentation du PNL et ce malgré le ralentissement de l'activité à l'échelle nationale

Pour l'exercice 2021, il a été prévu un taux d'accroissement des mises en force de 25% par rapport à 2020, misant aussi sur une reprise de l'activité en 2021.

Evolution des Principaux indicateurs du secteur en MDT

indicateur	2019	2020	variation
Approbations	1 925	1 705	-11%
Mises en force	1 567	1 379	-12%
Taux moyen	13,60%	15,03%	+ 143 ptb
Encours	3 794	3 649	-4%

Durant l'année 2020, La baisse de l'activité du secteur n'est que de 12% pour les mises en force et 4% pour les encours et ce malgré la pandémie et les difficultés actuelles de l'économie nationale.

La baisse de l'encours a été compensé par la hausse du taux de sortie ce qui a permis au secteur de réaliser une marge acceptable

Evolution des Principaux indicateurs d'ATL en MDT

	2019	2020	variation
Approbations	248	229	-8%
Mises en force	225	205	-9%
Taux moyen	13,69%	15,16%	+147 ptb
Encours	556	539	-3%

Les réalisations de ATL en 2020 sont en ligne avec celles du secteur. Nos parts de marché sont restées stables (aux environs de 15%).

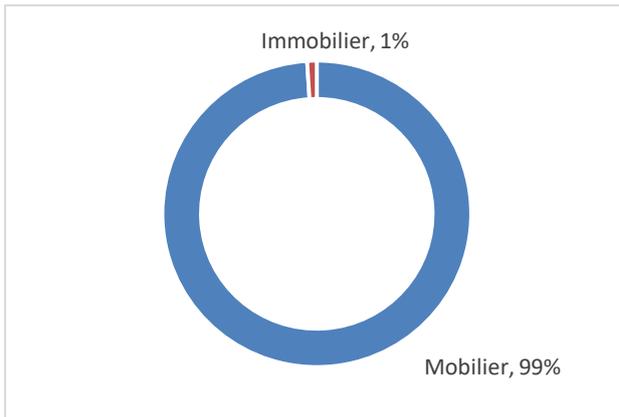
Production de l'ATL

Les Approbations

Les approbations de l'année 2020 ont enregistré une baisse de -8% par rapport à 2019, passant de 248 MD à 229 MD.

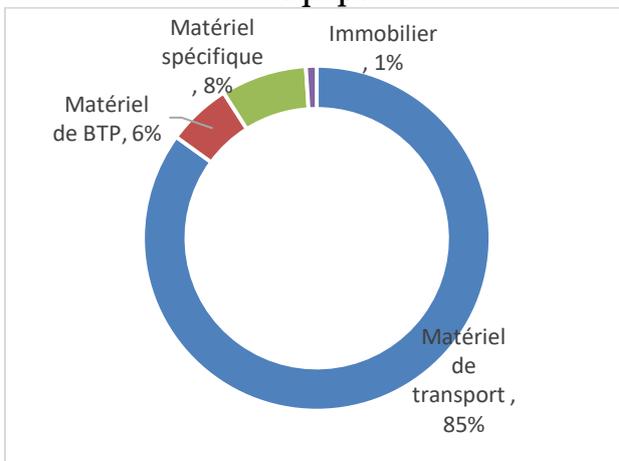
Répartition des approbations de 2020 :

- Par nature



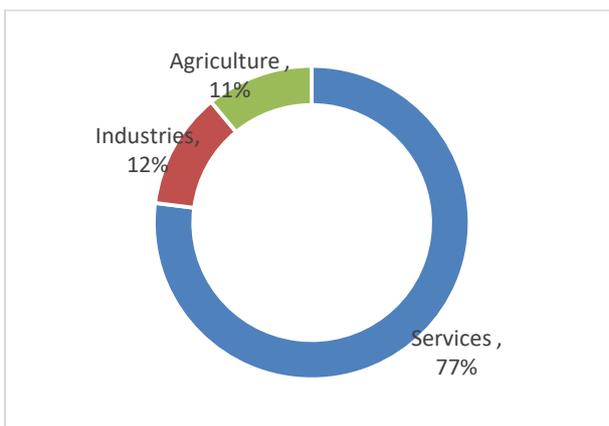
NATURE	MONTANT (MDT)
Mobilier	227
Immobilier	2

- Par équipement :



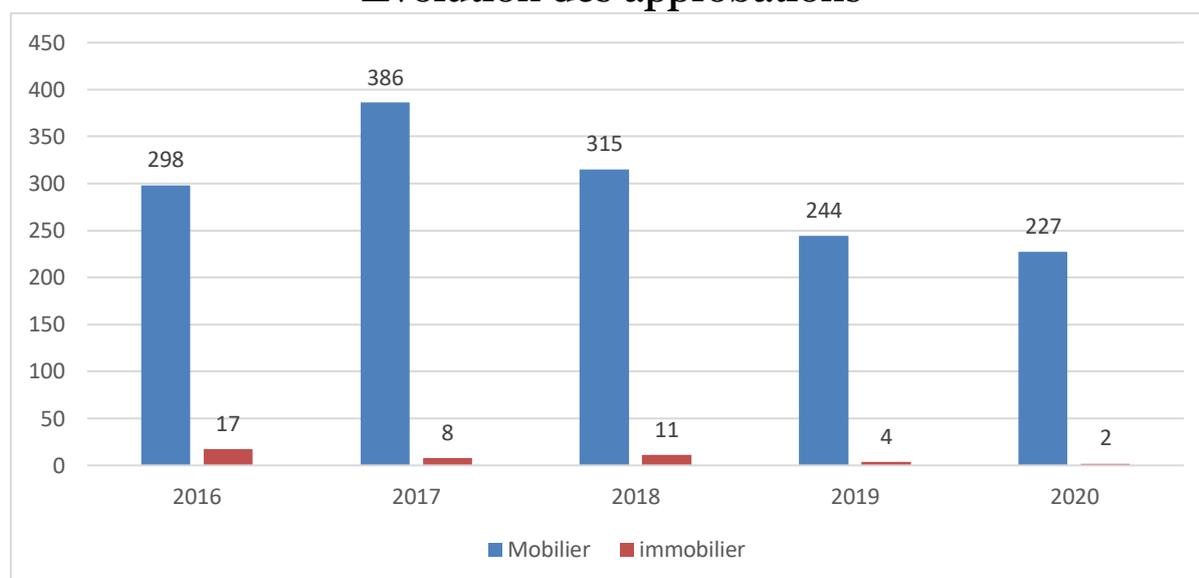
EQUIPEMENT	MONTANT (MDT)
Matériel de transport	195
Matériel de BTP	14
Matériel spécifique	18
Immobilier	2

- Par secteur d'activité



SECTEUR	MONTANT (MDT)
Services	176
Industries	27
Agriculture	26

Evolution des approbations



en MDT

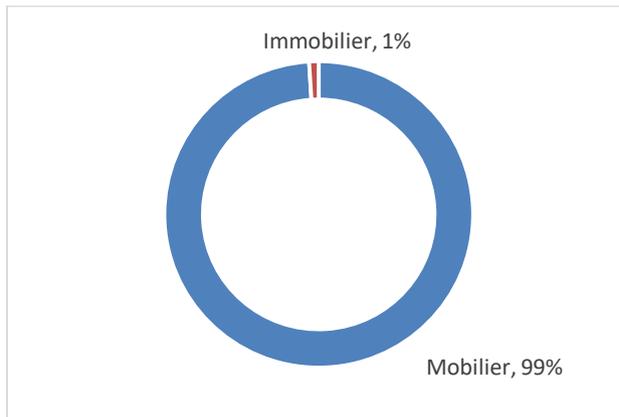
Année	2016	2017	2018	2019	2020
Mobilier	298	386	315	244	227
immobilier	17	8	11	4	2
TOTAL	315	394	326	248	229

Les Mises en force

Les mises en force en 2020 ont diminué de -9 % par rapport à 2019 en passant de 225 MD à 205 MD.

Répartition des MEF de 2020 :

- Par nature



NATURE

MONTANT (MDT)

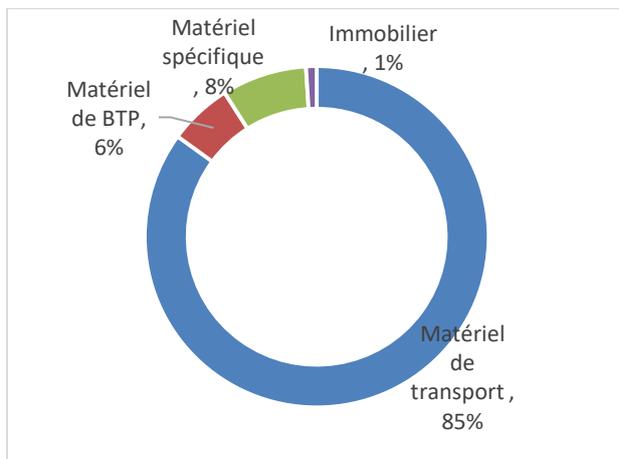
Mobilier

203

Immobilier

2

- Par équipement :



EQUIPEMENT

MONTANT (MDT)

Matériel de transport

174

Matériel de BTP

13

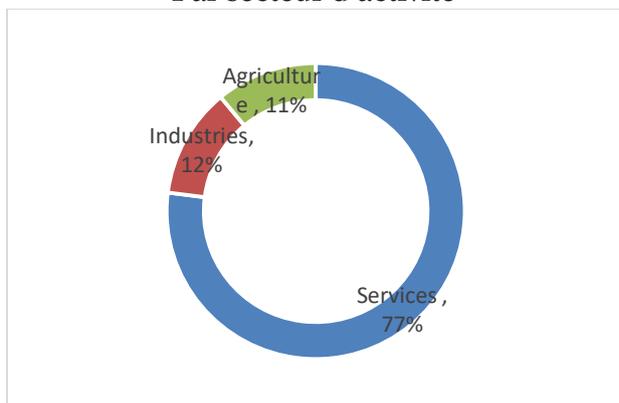
Matériel spécifique

16

Immobilier

2

- Par secteur d'activité



SECTEUR

MONTANT (MDT)

Services

158

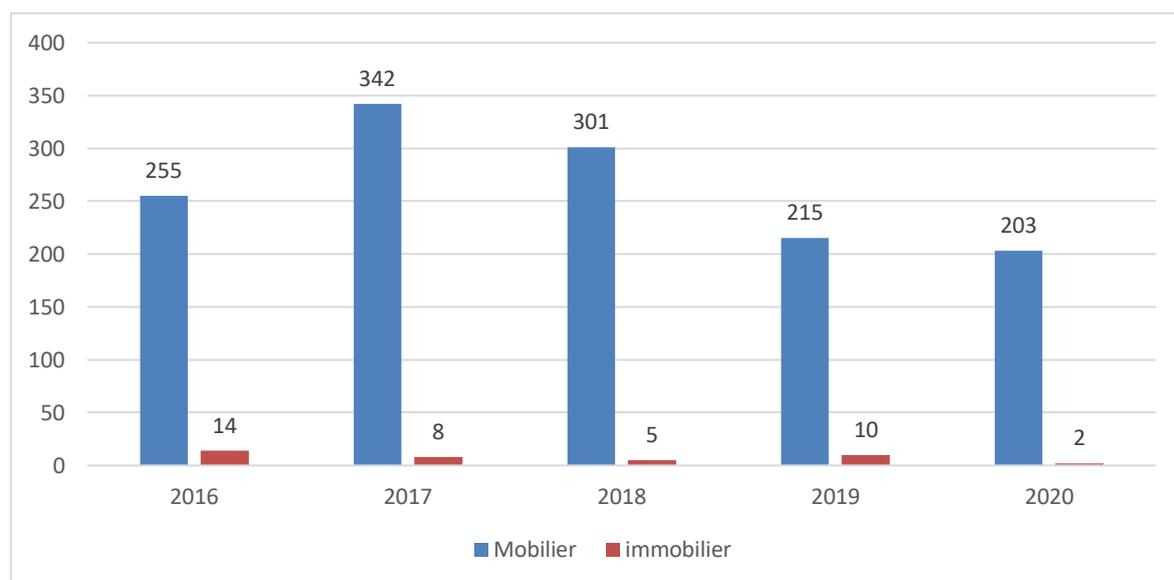
Industrie

25

Agriculture

22

Evolution des mises en force



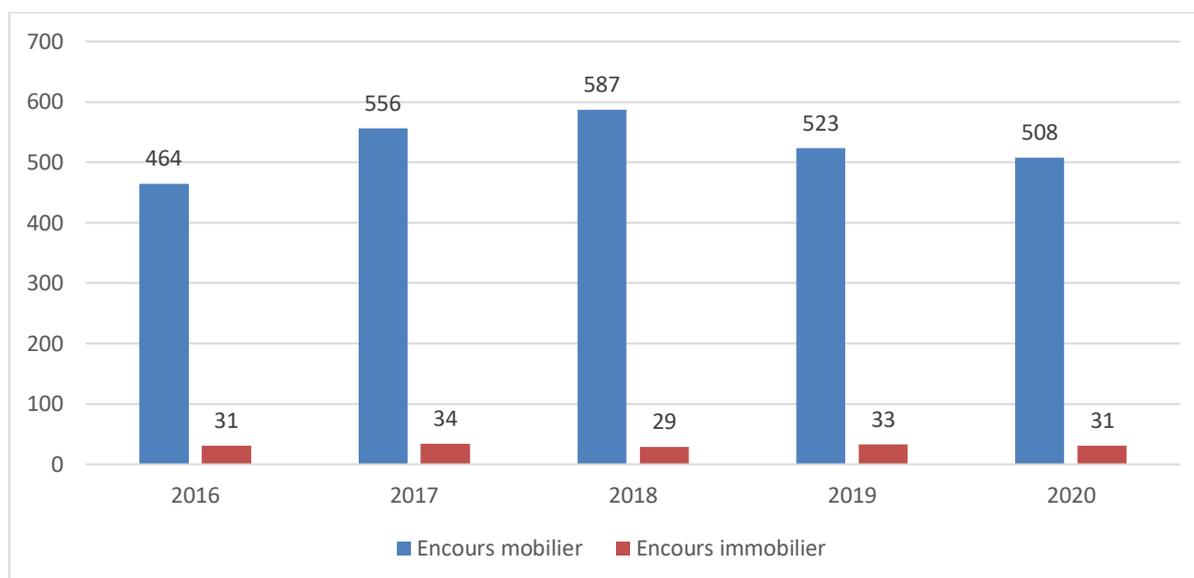
en MDT

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Mobilier	255	342	301	215	203
immobilier	14	8	5	10	2
TOTAL	269	350	306	225	205

La structure des mises en force est restée identique à celle des années précédentes avec une part prépondérante pour le matériel roulant et le secteur des services.

Les encours

La diminution des encours est de -3% en passant de 556 MDT à 539 MDT.



en MDT

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Encours mobilier	464	556	587	523	508
Encours immobilier	31	34	29	33	31
TOTAL	495	590	616	556	539

Le Taux de sortie (prix de vente)

Le taux moyen de sortie est passé de 13.69% en 2019 à 15.16% en 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 147 points de base.

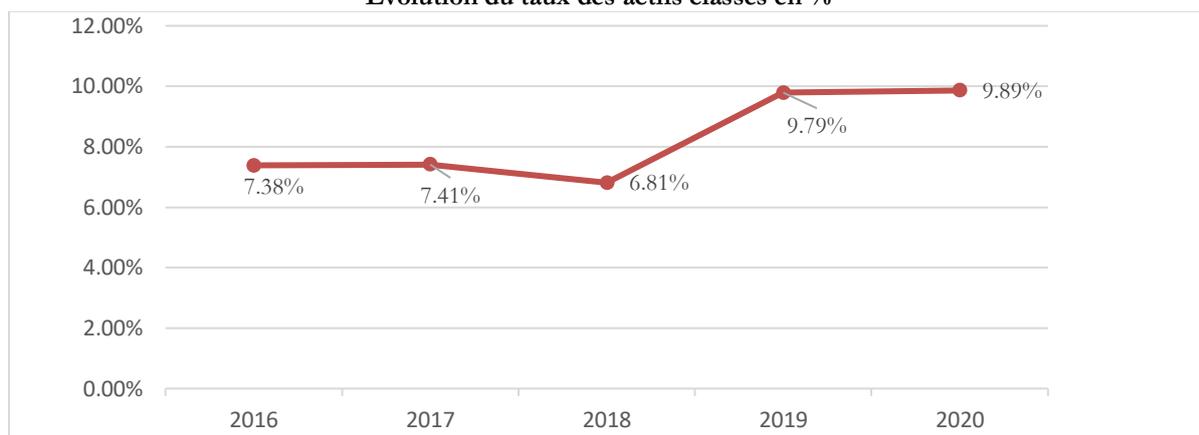
La marge brute a aussi augmenté en 2020 pour atteindre 3.54% (2.56% en 2019).

Qualité des actifs

Dans un contexte économique nationale difficile, associé à une crise sanitaire du « covid-19 », le secteur du leasing s'est retrouvé avec une masse importante de créances classées.

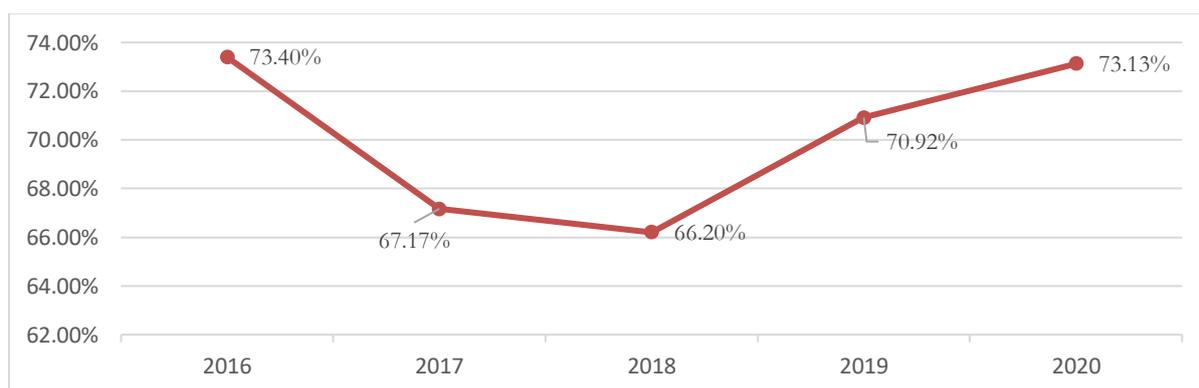
ATL n'a pas échappé à cette difficulté, en revanche, et grâce aux efforts fournis tant en amont par une meilleure sélection des nouveaux risques, qu'en aval par une action vigoureuse de recouvrement aussi bien amiable que judiciaire, ATL a pu atténuer les effets de la crise et stabiliser son portefeuille avec un taux des actifs classés passant de 9.79 % au 31/12/2019 à 9.89 % au 31/12/2020.

Evolution du taux des actifs classés en %



Année	2016	2017	2018	2019	2020
Taux (en %)	7,38%	7,41%	6,81%	9,79%	9,89%

Evolution du ratio de couverture des créances classées par les provisions en %



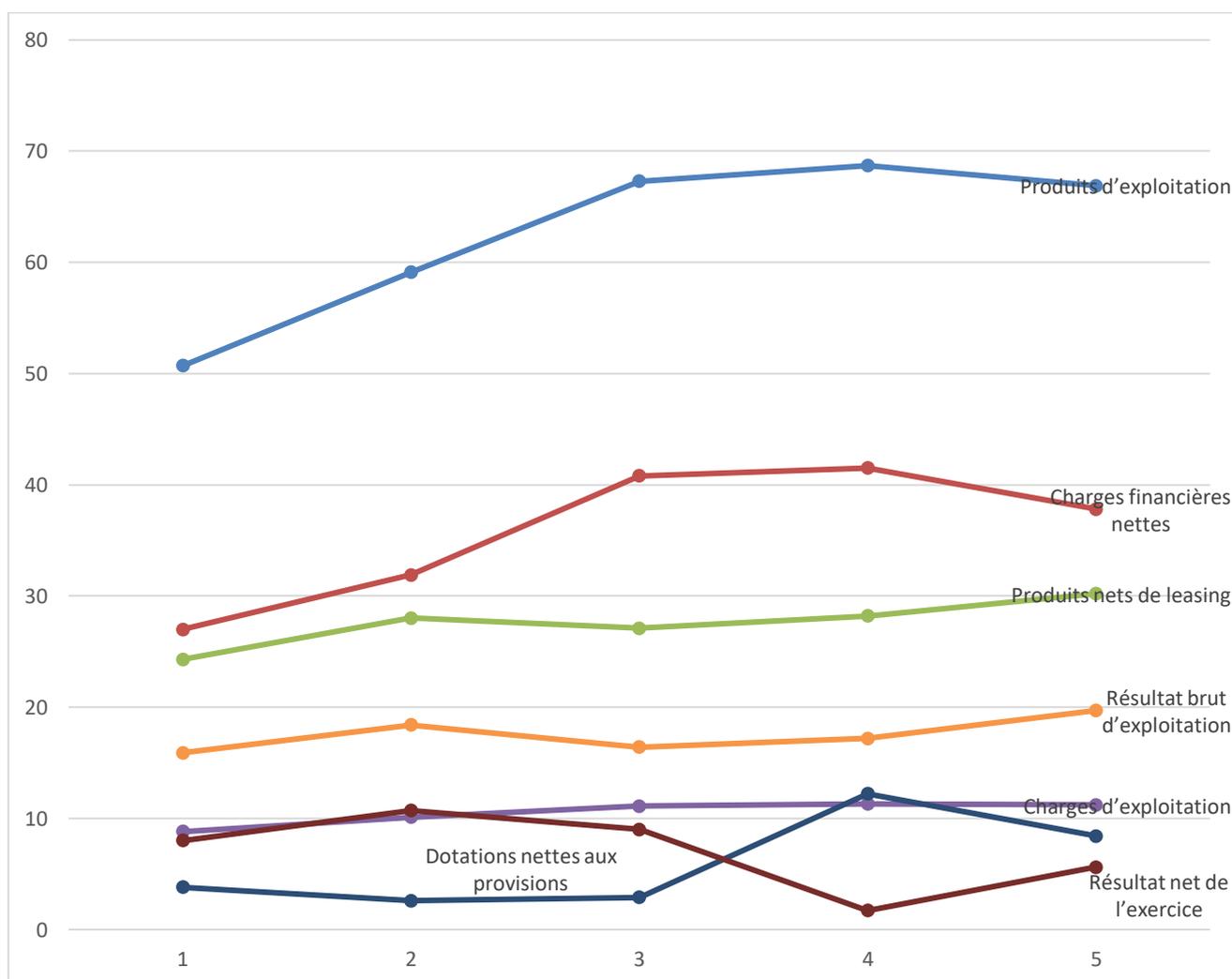
Année	2016	2017	2018	2019	2020
Taux (en %)	73,40%	67,17%	66,20%	70,92%	73,13%

Le taux de couverture des actifs classés par des provisions a progressé, pour atteindre 73.13 % au 31/12/2020.

Les performances financières

Evolution des indicateurs de gestion

Année	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019/2020
Produits d'exploitation	50,7	59,1	67,3	68,7	66,9	-3%
Charges financières nettes	27	31,9	40,8	41,5	37,8	-9%
Produits nets de leasing	24,3	28	27,1	28,2	30,2	7%
Charges d'exploitation	8,8	10,1	11,1	11,3	11,4	1%
Résultat brut d'exploitation	15,9	18,4	16,4	17,2	19,5	13%
Dotations nettes aux provisions	3,8	2,6	2,9	12,2	8,5	-30%
Résultat net de l'exercice	8	10,7	9	1,7	5,5	224%



Le PNL a augmenté de 7% suite à une diminution importante des charges financières, associé à une diminution des dotations aux provisions de -30%, cela nous conduit à une augmentation du résultat net de l'exercice en progression de 224% par rapport à 2019.

Evolution des indicateurs d'équilibre financier

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Ratio des fonds propres Tier 2 Selon circulaire BCT n°2016-03 (1)	13.25%	14.19%	13.93%	18.01%	18.72%
Covenant financier (2)	14%	12%	12%	16%	16%
Covenant financier (3)	13%	19%	18%	18%	15%
Covenant financier (4)	5.41	6.31	6.47	4.75	4,30

(1) FP/risques encourus y compris risque opérationnel $\geq 10\%$

(2) FP / Total actifs $\geq 12\%$ (norme exigé par les institutions de crédit étrangers)

(3) $(\sum \text{créances classées} - \sum \text{provisions constituées}) / \text{FP} \leq 20\%$ (norme exigé par les institutions de crédit étrangers)

(4) Dettes bancaires/ FP ≤ 6.5 (norme exigé par les institutions de crédit étrangers)

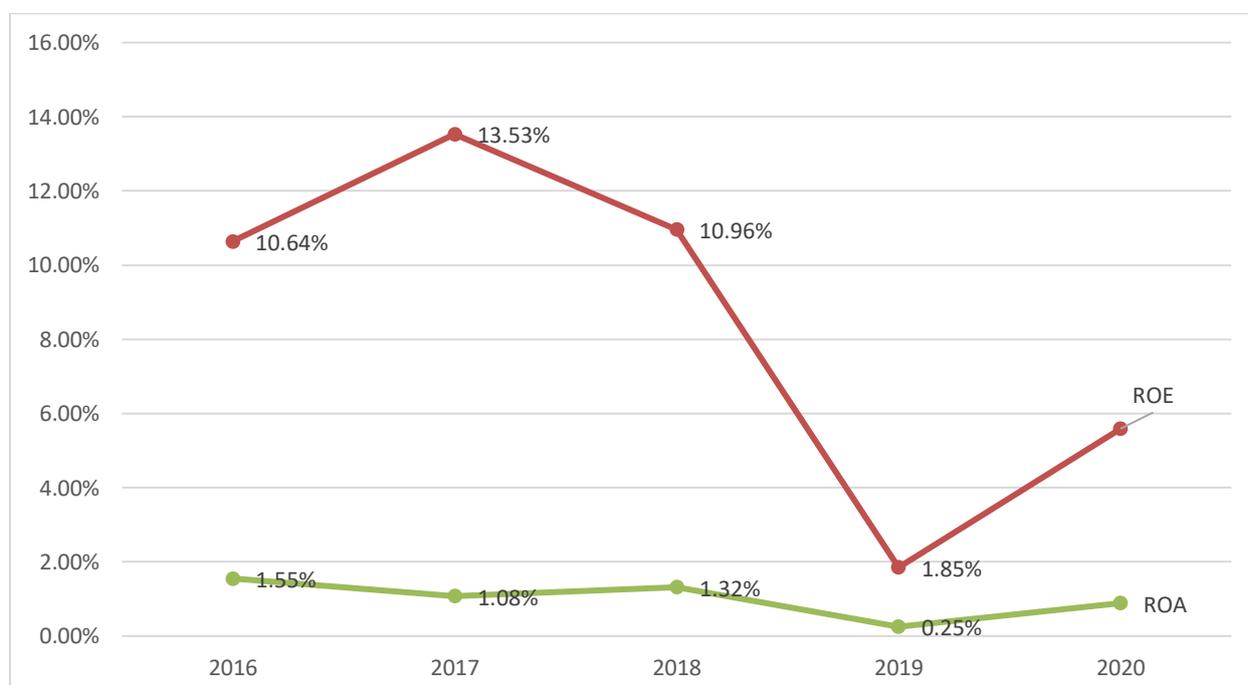
Les ratios d'équilibre financier et de solvabilité sont satisfaisants et supérieurs aux standards admis dans le secteur.

Evolution des indicateurs de rentabilité

Année	2016	2017	2018	2019	2020
ROE (rentabilité des fonds propres) (1)	10.64%	13.53%	10.96%	1.85%	5,52%
ROA (rentabilité des actifs) (2)	1.55%	1.75%	1.32%	0.25%	0,87%

(1) résultat net / moyenne des fonds propres

(2) résultat net / moyenne des actifs



La rentabilité des fonds propres a progressé suite à l'augmentation du résultat.

Perspectives de la société en 2021

Compte tenu des réalisations de 2020, notre business plan de la période 2020-2024 a été actualisé comme suit :

Projections financières Etat des résultats (2020-2024)

(Montants exprimés en dinars)	2020	2021	2022	2023	2024
Revenus de leasing	64 584	68 732	71 808	78 974	87 314
Autres produits de leasing	2 332	1 557	1 639	1 799	1 977
Total des produits d'exploitation	66 915	70 289	73 447	80 774	89 291
Charges financières nettes	-37 783	-39 505	-39 448	-42 705	-47 364
Produits des placements	1 051	224	170	170	170
Total des revenus nets de leasing	30 183	31 007	34 169	38 239	42 096
Autres produits d'exploitation	704	250	250	250	250
Charges de personnel	-7 697	-7 940	-8 496	-9 091	-9 727
Autres charges d'exploitation	-2 980	-2 949	-3 206	-3 530	-3 889
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	-759	-718	-725	-733	-740
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	-8 494	-5 122	-5 505	-6 405	-7 488
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-1 301	-700	-700	-700	-700
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 656	13 828	15 787	18 030	19 802
Autres gains ordinaires	1 065	0	0	0	0
Autres pertes ordinaires	-112	0	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	10 609	13 828	15 787	18 030	19 802
Impôt sur les sociétés	-4 396	-5 787	-6 265	-7 117	-7 791
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	6 213	8 042	9 522	10 913	12 012
Eléments extraordinaires	-747				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 466	8 042	9 522	10 913	12 012

Le dernier business plan en vigueur de ATL pour les années à venir est basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays en matière de nouveaux investissements et de disponibilité des ressources de financement.

Notation de la société en 2020

L'agence de notation Fitch Rating a maintenu notre notation pour 2020 comme suit :

Long terme	BBB-
Court terme	F3
Perspective	Stable
Dettes subordonnées	BB

Selon Fitch Rating l'amélioration de la note dépend des performances futures de la société, mais aussi du renforcement de la position de l'actionnaire de référence dans le capital social, et aussi de l'amélioration du risque pays.

Présentation des états financiers

La présentation des états financiers est conforme à la norme NCT 21 et à notre manuel comptable.

Les participations

L'encours Net des immobilisations financières s'élève au 31-12-2020 à **19 MDT**, totalement couvert par des réserves pour réinvestissement exonéré.

DESIGNATION	Montant brut	Provisions	Montant net
PARTICIPATIONS DIRECTES :	17 585 282	(2 449 312)	15 135 970
- ARAB TUNISIAN INVEST - SICAF	166 055	(166 055)	0
- SARI	1 143 756	(1 143 756)	0
- PHENICIA SEED FUND	413 051	(185 141)	227 910
- PHENICIA FUND	500 000	(18 640)	481 360
- SENED SICAR	50 000	(50 000)	0
- UNIFACTOR	1 700 000	-	1 700 000
- SICAR INVEST (*)	300 000	-	300 000
- CLINIQUE INTERNATIONALE LES PINS	885 720	(885 720)	0
- POLYCLINIQUE SYPHAX	410 700	-	410 700
- BRIQUETERIE DJBEL OUEST	2 000 000	-	2 000 000
- CARTHAGO SANITAIRE	3 000 000	-	3 000 000
- FCP MAXULA	1 000 000	-	1 000 000
- CAPITAL LEASE FUND	1 020 000	-	1 020 000
- BRIQUETTERIE BIR MCHARGUA	4 000 000	-	4 000 000
- ATL LLD	996 000	-	996 000
PARTICIPATIONS EN PORTAGE :	151 800	(151 800)	-
FONDS CONFIES EN GESTION POUR COMPTE	9 092 855	(5 149 747)	3 943 107
EMPRUNT NATIONAL 2014 (Catégorie B)	20 000	0	20 000
TOTAL EN DT	26 849 937	(7 750 859)	19 099 077

Evolution des fonds propres 2016-2020

	Capital	Prime d'émission	Réserves légalés	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Dividende	Total
Affectation Résultat 2016								
solde au 31/12/2016 avant affectation	25 000	17 000	2 500	22 053	1 885	8 009		76 447
réaffectation de réserves pour R.E en résultats reportés				-1 393	1 393			0
affectation des résultats				5 000	-2 991	-8 009	6 000	0
dividendes distribués							-6 000	-6 000
solde au 31/12/2016 après affectation	25 000	17 000	2 500	25 660	287	0	0	70 447
Affectation Résultat 2017								
solde au 31/12/2017 avant affectation	25 000	17 000	2 500	25 660	287	10 655		81 102
réaffectation de réserves pour R.E en résultats reportés				-948	948			0
affectation des résultats				5 000	-595	-10 655	6 250	0
dividendes distribués							-6 250	-6 250
solde au 31/12/2017 après affectation	25 000	17 000	2 500	29 712	640	0	0	74 852
Affectation Résultat 2018								
solde au 31/12/2018 avant affectation	25 000	17 000	2 500	29 712	640	9 039		83 891
réaffectation de réserves pour R.E en résultats reportés				-319	319			0
affectation des résultats				4 000	39	-9 039	5 000	0
dividendes distribués							-5 000	-5 000
solde au 31/12/2018 après affectation	25 000	17 000	2 500	33 393	998	0	0	78 891
Affectation Résultat 2019								
solde au 31/12/2019 avant affectation	25 000	17 000	2 500	33 393	998	1 667		80 558
augmentation du capital	7 500	8 250						15 750
réaffectation de réserves pour R.E en résultats reportés				-650	650			0
affectation des résultats			166		1 501	-1 667		0
dividendes distribués								0
solde au 31/12/2019 après affectation	32 500	25 250	2 666	32 743	3 149	0	0	96 308
Affectation Résultat 2020								
solde au 31/12/2020 avant affectation	32 500	25 250	2 666	32 743	3 149	5 466		101 774
réaffectation de réserves pour R.E en résultats reportés				-1 120	1 120			0
affectation des résultats			686	5 000	-2 657	-5 466	2 437	0
dividendes distribués							-2 437	-2 437
solde au 31/12/2020 après affectation*	32 500	25 250	3 352	36 623	1 612	0	0	99 337

*Prévisionnel

Evolution du titre ATL à la bourse

L'année 2020 a évolué au rythme de la crise sanitaire du COVID-19 et l'activité boursière s'est caractérisée par une volatilité accrue avec un Tunindex en régression de 3,3% pour la deuxième année consécutive.

A l'instar de l'ensemble du marché, le titre ATL a affiché un repli de 6.5% par rapport à 2019. Les capitaux traités sur le titre se sont élevés à 2,2MD avec un échange de 1 374 548 titres, soit un taux de rotation de 4,2%.

A fin 2020, la capitalisation boursière s'est élevée à 51,7MD.

	2016	2017	2018	2019	2020
cours de clôture	3,01	3,09	2,69	1,7	1,59
cours le plus haut	3.23	3.36	3.44	2,69	1,85
cours le plus bas	2.76	2.84	2.6	1,41	1,16
nombre de titre traités	1 324 764	908 058	1 786 902	1 206 343	1 374 548
rendement de l'année	13.73%	10.63%	-4.85%	-29,00%	-6,47%
dividende de l'année	0,24	0,25	0,2	0	0.075
PER	9,4	7,3	7,4	33,2	9.5
PVB	0,98	0,95	0,8	0,57	0.51
DIV YIELD	7.97%	8.09%	7.43%	0,00%	4.72%
taux de rotation	5.30%	3.6%	7.1%	3,70%	4,20%
Indicateurs financiers					
Nombre de titres	25 000 000	25 000 000	25 000 000	32 500 000	32 500 000
bénéfice net	8 009 229	10 655 143	9 038 687	1 666 539	5 466 442
capitaux propres	76 446 418	81 101 561	83 890 248	96 306 788	101 842 731
capitalisation boursière	75 250 000	77 250 000	67 250 000	55 249 999	51 675 000

PER : cours boursier / bénéfice par action

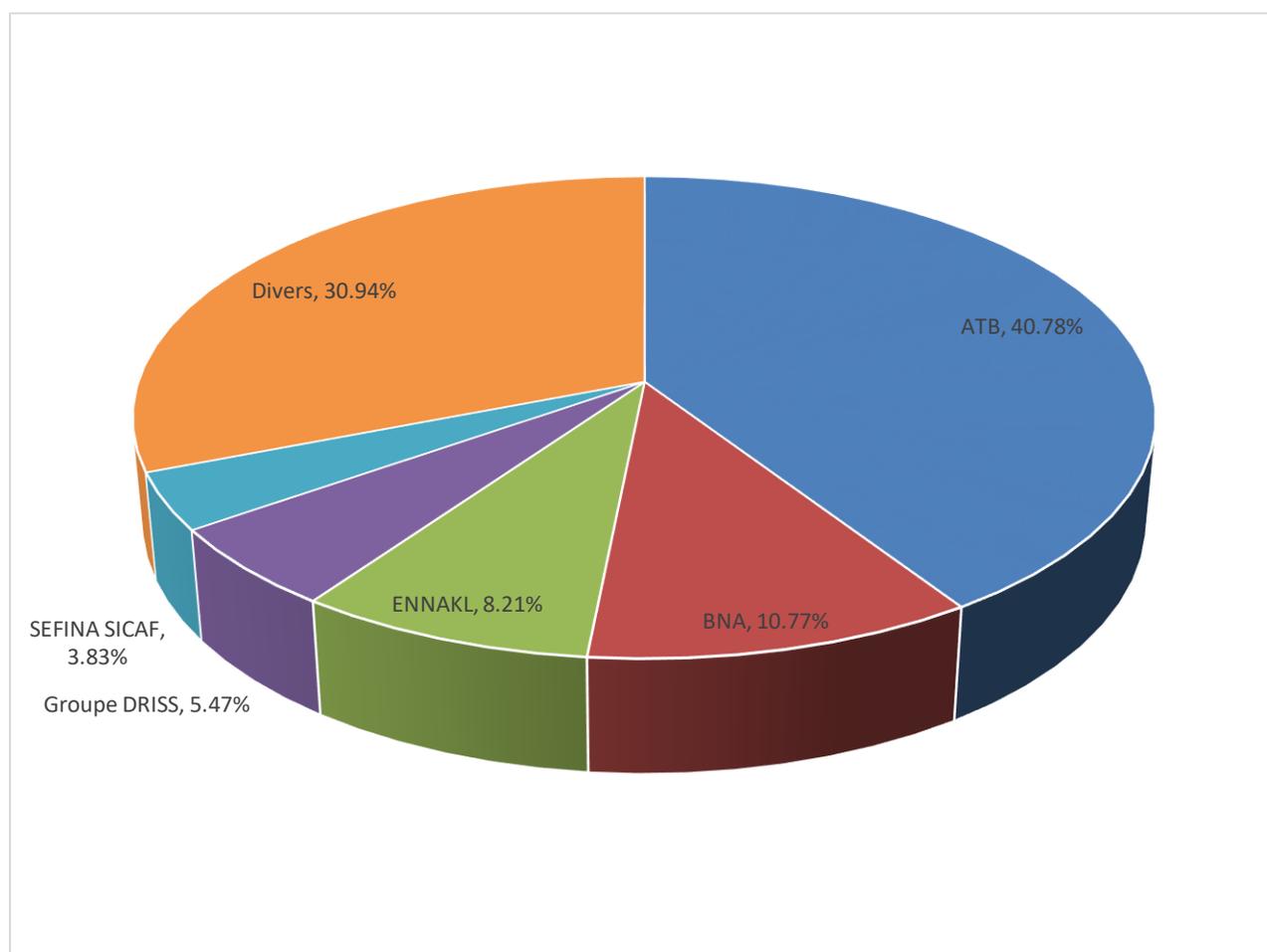
PVB : cours boursier / VCN par action

Dividende yield : dividende / cours boursier

Répartition du capital au 31-12-2020

Liste des actionnaires détenant plus de 3% du capital

ARAB TUNISIAN BANK ATB	40,78%
BNA PARTICIPATIONS	10,77%
ENNAKL Automobiles	8,21%
Groupe DRISS	5,47%
SEFINA SICAF	3,83%
sous total	69,06%
Divers	30,94%
Total	100,00%



Composition du Conseil d'Administration :

Nom	Mandat	Dernier poste occupé dans la société	Fonctions principales et actuelles	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. FERID ABBAS	2018-2020	Président du conseil d'administration	Homme d'affaires privé	SETCAR -ATB
M. RIADH HAJJEJ, représentant l'ATB	2018-2020	Membre du comité d'audit	Directeur à l'ATB	Néant
M. KAIS MARAKCHI, Représentant ENNAKL	2018-2020	Membre du comité des risques	Directeur à la société ENNAKL	Néant
M. AHMED BEN MOULAHM représentant la BNA	2018-2020	Membre du comité d'audit	Directeur à la BNA	AMI – SICAF Participations BNA – Agro services - IBS
Mme. ARBIA ALAYA mandaté par la BNA	2018-2020	Membre du comité des risques	Directeur à la BNA	CRAMA – TUNISAVIA
Mme. MAHA NAJJAR TAJINA, mandaté par l'ATB	2018-2020	Membre du comité exécutif de crédit	Directeur à l'ATB	ATD SICAR
M. LASSAAD JAZIRI Représentant l'ATI	2018-2020	Membre du comité des risques	Directeur à l'ATB	Néant
M. RIDHA ZERZERI, représentant de ASIRAK.SA	2018-2020	Administrateur indépendant	Homme d'affaires privé	UNIFACTOR-grands moulins du golf- OMORAG-sud bitume-ste hôtelière port prince
M. SADOK DRISS	2018-2020	Administrateur indépendant	Homme d'affaires privé	BH Bank-KSM Financière-Alpha Hyundai Motor- SODEXA-TSA Hôtel EL FELL-STIAL- UNIFACTOR
M. AMMAR TLILI	2018-2020	Administrateur représentant des petits porteurs Membre du comité exécutif de crédit	Consultant	Néant
M. MOHAMED HEDI DRIDI	2018-2020	Administrateur indépendant Président du comité des risques	Consultant	Néant
Mme. GOLSOM KSONTINI JAZIRI	2018-2020	Administrateur indépendant Président du comité d'audit	Consultant	Néant
Mme. Raja DARGHOUTH	2018-2020	Conseillère auprès du conseil d'administration	Directeur à l'ATB	Néant

Les comités spéciaux issus du conseil d'administration

- *Comité exécutif du crédit composé de :*

-M. Zouhaier TAMBOURA	Président
-M. Ammar TLILI	Membre
-Mme Maha Najjar TAJINA	Membre

- *Comité permanent d'audit interne composé de :*

- Mme Golcem KSONTINI JAZIRI	Président
- M. Ahmed BEN MOULEHEM	Membre
- M. Riadh HAJJEJ	Membre

- *Comité des risques composé de :*

-M. Hedi DRIDI	Président
-M. Kais MARRAKCHI	Membre
-Mme. Arbia ALAYA	Membre
-M. Lassaad JAZIRI	Membre

La Direction Générale :

-M. Zouhaier TAMBOURA	Directeur Général
-M. Chedly ZAOUN	Directeur Général Adjoint

- *Compliance officer* (contrôle de conformité) :

- M. Abderraouf LAKHOUA

- *Médiateur :*

-M. Youssef IDANI

COMITES RATTACHES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les comites assistent le conseil dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance.

Comite Permanent d'Audit Interne :

Les missions fondamentales du Comité sont :

- ✓ Veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne et de la fiabilité de l'information financière ;
- ✓ Assurer le suivi et la supervision des activités de contrôle interne ;
- ✓ Procéder à la proposition de la nomination des commissaires aux comptes et des auditeurs externes et donner un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles.

- ✓ Réviser les principaux rapports et reporting réglementaires avant leur transmission à la Banque Centrale de Tunisie.
- ✓ Donner son avis sur la désignation du responsable de la structure chargée de l'audit interne, des auditeurs internes ainsi que de leur promotion et de leur rémunération.

Le comité permanent d'audit interne assure par ailleurs, le suivi des travaux et des activités de l'organe du contrôle de la conformité à travers ses deux principaux volets à savoir la conformité réglementaire et le dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Comité des risques :

Le comité des risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière, notamment :

- ✓ La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels ;
- ✓ L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques ;
- ✓ Le contrôle du respect par la direction générale de la stratégie de gestion des risques arrêtée ;
- ✓ L'analyse de l'exposition de l'établissement à tous les risques (risques de crédit, de marche, de liquidité et le risque opérationnel...)
- ✓ L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement ;
- ✓ Le suivi de l'activité de l'organe chargé de la gestion des risques.
- ✓ La désignation du responsable de l'organe chargé de la gestion des risques ainsi que de sa rémunération.

Comité exécutif de crédit :

Le comité exécutif de crédit est chargé notamment d'examiner l'activité de financement de l'établissement. A ce titre, il approuve à l'avance tous les engagements en leasing vérifiant les conditions suivantes :

- ✓ Montant du financement dépassant 1 MD
- ✓ Client ayant des engagements auprès de l'ATL dépassants 3 MDT
- ✓ Client ayant des engagements au niveau du secteur dépassant 25MDT
- ✓ Client classé en contentieux chez ATL ou au niveau du secteur

Le comité examine aussi la répartition des engagements, par secteur d'activité, type d'équipements et zone, et veille au respect des limites d'exposition. Il analyse aussi les créances classées et propose à la Direction Générale des solutions pour les transformer en actifs courants.

COMITE DE DIRECTION :

Le comité interne de direction se réunit hebdomadairement (chaque mardi matin) et est composé du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint, du Directeur central d'exploitation, du Directeur central administratif et financier et du Directeur des risques, et qui a pour mission de :

- Examen hebdomadaire de la trésorerie
- Examen périodique des sujets stratégiques
- Examen mensuel de la situation des participations
- Examen mensuel de la situation Actif Passif (ALM)
- Tout autre sujet proposé par l'un des membres et inscrit dans l'ordre du jour

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sur proposition de la Direction Générale et suite aux discussions au sein du conseil d'administration N° 131 du 02/02/2021 pour arrêter une proposition définitive, il a été décidé de proposer la reconduction des commissaires aux comptes actuels à l'AGO du 08 Avril 2021, pour approbation.

CMC-DFK INTERNATIONAL

Représenté par M. Chérif Ben Zina

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Représenté par M. Moncef Boussannouga Zammouri

LE CONTROLE INTERNE

Les structures décisionnelles et les organes de contrôle ont accompli tout au long de l'exercice 2020 leurs fonctions dans des conditions optimales conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le dispositif de contrôle interne est défini, au sein de l'ATL Leasing, comme l'ensemble des moyens et procédures visant la maîtrise des activités et des facteurs de risques.

L'ATL leasing a entrepris de formaliser son dispositif de contrôle interne conformément aux dispositions réglementaires, notamment la loi bancaire n° 2016-48, la circulaire de la BCT n° 2006-19, le référentiel de contrôle interne COSO et les normes Baloises.

Le système de contrôle interne de l'ATL repose sur :

- ✓ Les contrôles permanents, destinés à assurer en permanence la maîtrise des activités et des risques, ces contrôles sont assurés par le contrôle de gestion, le contrôle des risques et les contrôles comptables

- ✓ Les contrôles périodiques permettant d'apprécier périodiquement l'efficacité et la cohérence du dispositif mis en place, assurés par l'audit interne et l'audit externe.
- ✓ Les contrôles de conformité réglementaires rattachés au Conseil d'Administration institués en vertu de la loi bancaire et l'article 10 de la circulaire BCT n°2006/06 du 24/07/2006 et assurés par l'organe de contrôle de la conformité.
- ✓ Les autocontrôles et des contrôles hiérarchiques sont assurés à tous les niveaux et des contrôles compensatoires sont imbriqués au niveau du système d'information destinés à limiter les risques opérationnels particulièrement au niveau des process métiers.
- ✓ ATL a finalisé un projet de mise en place d'un système de gestion du risque opérationnel basé sur une définition assez étendue du risque opérationnel, une cartographie du risque opérationnel et un manuel de procédures de suivi du risque opérationnel en sort les principaux éléments.

LA GOUVERNANCE

Le conseil exerce son rôle et s'acquitte de ses responsabilités conformément au cadre législatif et réglementaire applicable aux pratiques de gouvernance des établissements de crédit, notamment la loi bancaire n° 2016-48 et la circulaire BCT n° 2011-06 relative au renforcement des règles de la bonne gouvernance, ainsi qu'aux politiques et procédures internes et au code de gouvernance mis en place en 2017. Dans ce cadre le conseil :

- ✓ Arrête la stratégie de développement et les politiques d'intervention de l'ATL Leasing, revoit et approuve périodiquement un plan stratégique établissant la mission de l'établissement, sa vision, ses objectifs de rentabilité, et sa stratégie tout en prenant en considération les risques ;
- ✓ Etablit ses orientations et les transmet à l'organe de direction qui veille à leur mise en œuvre ;
- ✓ Surveille la gestion et les activités de l'établissement, protège son actif, afin d'en assurer la viabilité, la rentabilité et le développement ;
- ✓ Fixe les objectifs de rentabilité en cohérence avec le maintien de la solidité financière de l'établissement ;
- ✓ S'assure des moyens financiers et logistiques qui sont en adéquation permanente avec la stratégie et les politiques arrêtées ;

- ✓ Surveille la mise en œuvre effective de l'organe de direction des stratégies et politiques arrêtées, et ce en portant des jugements sur les décisions prises dans le cadre de la gestion de l'activité de l'établissement ayant trait à sa rentabilité et sa solidité financière.
- ✓ Fixe les principes et les règles de bonne conduite professionnelle

le Conseil promeut une culture d'éthique commerciale et d'intégrité au sein de l'établissement, plus particulièrement en ce qui concerne l'obligation d'agir avec honnêteté et intégrité, de se conformer aux lois, de traiter autrui avec respect, de protéger la confidentialité des renseignements, d'éviter les conflits d'intérêts et de respecter l'établissement, dans ce cadre le conseil veille à ce que l'ATL Leasing jouisse en permanence d'une bonne réputation a même de préserver la confiance auprès du public.

LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Le dispositif LAB/FT de l'ATL comprend :

- ✓ Des procédures formalisées en matière LAB/FT conformes à la réglementation en vigueur (circulaire BCT n° 2017-08) et approuvées par le CA en 2018.
- ✓ Un système de filtrage et de balayage des clients à l'entrée et en cours de relation afin de détecter les relations black-listées ou les PPE, à cet effet, l'ATL a acquis une licence World Check, lui permettant de s'acquitter de cette tâche
- ✓ Un système de profilage des opérations suspectes ou nécessitant une vigilance renforcée, propres au secteur du leasing, tel qu'indiquées dans l'annexe 4 de la circulaire BCT n° 2017-08. Ces opérations sont détectées automatiquement par le SI et transmises au PIPE du responsable du contrôle de la conformité pour examen, contrôle, annotation et éventuellement déclaration.
- ✓ Une formation continue du personnel front office, back office, les recouvreurs, le personnel des services étude et contrôle permanent et les chefs d'agences dans le domaine de la LAB/FT notamment la connaissance du client (KYC), les indices de suspicion, la déclaration interne de doute et la remontée de l'information ainsi que les mesures de vigilances renforcées. Pour l'exercice 2020, une formation ciblée a été faite conformément aux nouvelles dispositions de la circulaire BCT n° 2018-09, notamment celles relatives aux PPE et bénéficiaires effectifs, à l'intention des agences pour plus d'efficacité, les institutions de cette formation ont été appliquées en pratique sur des dossiers en cours de traitement au niveau de l'agence. Cette formation s'est soldée par un QCM d'évaluation et d'ancrage des acquis.
- ✓ Un système de documentation des opérations et d'archivage physique et électronique.

Le conseil d'administration accorde une grande importance à la mise en conformité du dispositif LAB/FT de l'ATL et à son efficacité, il suit de près son évolution par l'intermédiaire du comité permanent d'audit interne.

Le système d'information

Le système d'information de ATL est basé sur un logiciel métier « prolease » qui est en perpétuelle évolution et adaptation selon les exigences internes et externes.

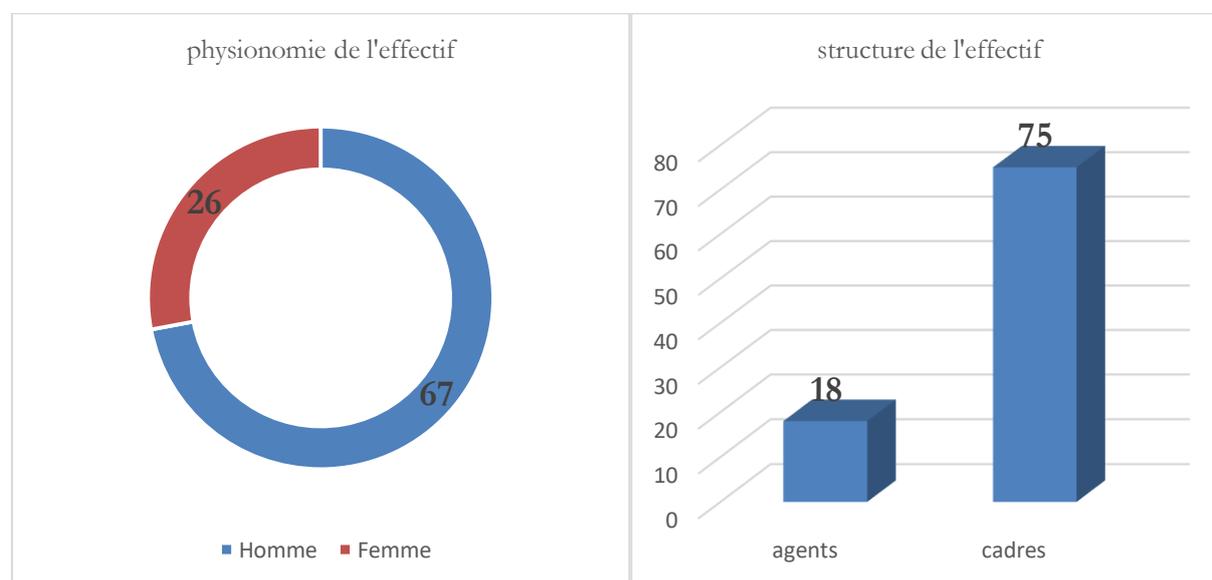
En 2020, deux grands projets ont été mis en place :

- Implémentation du système de notation interne.
- Gestion du recouvrement amiable et contentieux en mode work-flow.

La Gestion des ressources humaines

	2016	2017	2018	2019	2020
Effectif	99	99	98	93	93
Coefficient d'exploitation	36%	36%	41%	40%	38%
Nombre d'agences	13	13	11	11	11

Répartition du personnel



La structure de l'effectif de ATL présente un taux d'encadrement de 81%, la physionomie de l'effectif donne une répartition homme-femme de 72% et 28%.

Les actions de formation se sont poursuivies en 2020 pour développer les compétences du personnel de la société et lui permettre d'acquérir et de maîtriser de nouveaux savoir – faire indispensables pour faire face aux changements structurels et organisationnels qui touchent le secteur.

ATL a réalisé plusieurs activités de formation au profit de ses effectifs relevant des différentes directions.

Les principaux risques auxquels la société est confrontée :

Mise à part le risque opérationnel qui ne peut être dissocié de l'activité même de la société, ATL est devenu depuis 2018 confrontée à des risques inhabituels tels que le risque de liquidité et le risque de taux.

Grace à des mesures de vigilance, ces deux derniers risques ont été maîtrisés dans le sens où l'ATL n'a pas connu le problème de refinancement ou subi une surcharge du coût de refinancement dû à l'augmentation sensible du TMM.

Les risques liés à la sécurité informatique sont appréhendés à temps et ce grâce à l'assistance de notre partenaire en matière de sécurité « Keystone » et la mise en place de notre « PCA » et son volet informatique « PCI ».

Les objectifs et moyens mis en œuvre et positionnement de la société vis-à-vis de la concurrence :

Pour atteindre ses objectifs, l'ATL s'appuie sur :

- un réseau commercial étendu couvrant tout le territoire national
- la synergie avec le réseau des deux banques partenaires aussi bien en matière d'apport commercial et matière de recouvrement
- un système d'information Tunisien en développement continu
- des conventions de partenariat avec les principaux fournisseurs d'équipement
- l'accès à des sources de financement extérieur avec des conditions raisonnables permettant de se démarquer de la concurrence sur des segments de financements spécifiques (Energie renouvelable et efficacité énergétique)

Activité en matière de recherches et développement :

Pour assurer sa pérennité, l'ATL a toujours œuvré pour améliorer ses parts de marché avec un niveau de rentabilité respectable.

- la recherche de nouveaux produits (Energie renouvelable, Location à Longue Durée à travers une filiale ou l'extension du champ d'action du de leasing par la révision du cadre légale...)
- la modélisation statistique en vue de la mise en place d'un système de notation interne
- le développement en continue du logiciel métier afin de perfectionner son fonctionnement et répondre aux nouveaux besoins.

Les prises de participation et les aliénations :

Etant donné la faiblesse de rendement des participations opérées dans le cadre des investissements exonérés à travers les fonds gérés, ATL a opté pour des participations directes.

Informations sur les conditions d'accès à l'assemblée générale :

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Les titulaires de dix (10) actions libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité. Ils peuvent aussi s'y faire représenter par mandat spécial.

Les actionnaires, ne disposant pas de ce nombre d'actions, peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu à l'alinéa ci-dessus et se faire représenter par l'un d'eux.

Les Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration :

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale constitutive ou par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de Trois ans ; chaque année s'entendant de l'intervalle entre deux Assemblées Générales Ordinaires consécutives.

La nomination des membres du conseil d'administration prend effet dès l'acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence aux premières réunions du conseil.

Le mandat des deux administrateurs indépendants ainsi que celui de l'administrateur représentant les petits porteurs est renouvelable une seule fois. Le mandat des autres membres du Conseil est renouvelable sans restriction.

En cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission, la survenance d'une incapacité juridique, le conseil peut, entre deux assemblées générales procéder à des nominations à titre provisoire.

Cette nomination est soumise obligatoirement à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis par le Conseil sont considérés valables.

Lorsque le nombre des membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, une Assemblée Générale est convoquée immédiatement par le reste des membres du conseil, en vue de combler l'insuffisance du nombre des membres du Conseil d'Administration.

Lorsque le Conseil d'Administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'Assemblée Générale, tout actionnaire ou le ou les commissaires aux comptes peuvent demander au juge des référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale pour

procéder aux nominations nécessaires ou ratifier les nominations effectuées par le Conseil d'Administration.

Les dispositions statutaires concernant l'affectation du résultat :

Les bénéfices distribuables sont constitués du résultat comptable net de l'exercice majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs ; et ce après déduction de ce qui suit :

Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le 1/ 10 du capital.

La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.

Toute somme que l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux ou de reporter à nouveau.